

Compte-rendu du conseil municipal en date du 16 décembre 2009

Objet	Conseil Municipal
Date/heure	Mercredi 16 décembre 2009 à 17h30
Lieu	Mairie
Présents	MM. Paul BURRO, Thierry TAFINI, Jean-Paul DUHET, René LAURENTI.
Pouvoir	Frédéric Martin à René Laurenti Max Lambert à Jean-Paul Duhet Marc Laurenti à Jean-Pierre Cozza
Absent	Marilyn Saissi, Béatrice Saissi, Jean-Pierre Cozza, Michèle Daideri
Secrétaire de séance	Jean-Paul Duhet
Date de convocation	9 décembre 2009

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du compte-rendu du conseil municipal en date du 05/11/09
- 2) Convention de formation Hygiène et Sécurité avec le CDG06 pour la nomination d'un agent chargé de la mise en œuvre H&S
- 3) Convention de mise à disposition d'un médecin pour assurer la mission de médecine préventive
- 4) Règlement intérieur du conseil municipal
- 5) Création de poste : ATSEM principal de 2^{ème} classe
- 6) Révision du régime indemnitaire des agents communaux
~~Règlement des congés annuels et autorisation d'absences (soumis au CTP*)~~
- 7) Décisions modificatives (budgétaire)
- 8) Modification des horaires d'ouverture au public de la mairie
- 9) Convention entre la mairie et l'office de tourisme
- 10) Location d'un local
- 11) Location d'un garage technique
- 12) Projet de création de parkings supplémentaires à la place Cour
- 13) Classement de voies en voies communales
- 14) Demande de dérogation pour permis de construire
- 15) Conventions de pâturage
- 16) Questions diverses

Le décompte des présents fait apparaître que le quorum n'est pas atteint, aucune délibération n'est donc possible.

Monsieur le Maire informe qu'il va convoquer à nouveau le Conseil le mardi 22 décembre à 17h30.

Cette seconde réunion se tiendra sans exigence de quorum, conformément à l'article L21-21-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

En l'absence de remarque la séance est levée à 18h00.